



AU CŒUR DE JARDIN



Dans ce numéro...

- Éditorial du maire
 - L'info via internet
 - JARDIN en mouvement
 - Informations diverses
 - Ca se passe à JARDIN
- N° 2**
Juillet 2014

Éditorial



Chères Jardinoises,
Chers Jardinnois,

Les trois derniers mois ont été d'une rare densité pour toutes les équipes municipales puisqu'il a fallu, en plus des affaires courantes, remettre en route les machines administratives à l'arrêt pendant la période électorale dans l'attente de nouveaux responsables .

Au niveau de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois, ce ne sont pas moins de 42 organismes les plus divers dans lesquels de nouveaux délégués ont été désignés, s'ajoutant aux 10 commissions thématiques dans lesquels les élus communautaires et municipaux se sont répartis. C'est dans ces commissions et au Bureau Communautaire que se préparent les décisions et orientations importantes pour notre territoire et nous y sommes très présents et actifs.

Au niveau communal les commissions spécialisées se sont réunies et le Centre Communal d'Action Social vient de redémarrer grâce notamment au collège de représentants bénévoles d'associations que je remercie chaleureusement pour leur implication.

L'année scolaire s'est terminée avec l'adoption , dans la concertation, des mesures d'organisation des nouveaux rythmes scolaires . Cette disposition imposée par le gouvernement pèsera tout de même sur le budget communal pour 35 000 € ! Nous sommes attentifs à ce que le bien des élèves soit préservé et que ces nouvelles activités apportent une réelle plus value. Tous les intervenants et décideurs locaux ont œuvré en ce sens.

Cette nouvelle charge n'est que la première d'une longue liste de mauvaises nouvelles financières sur lesquelles nous auront l'occasion de revenir : baisse des dotations de l'Etat de 6000 € pour l'instant, et beaucoup plus au travers du plan Valls d'économies de 11 milliards d'euros dès l'an prochain, baisse des aides du Conseil général, lui-même en difficulté, hausses des mesures de solidarité avec les communautés jugées plus pauvres que Viennaglo, etc...

Soyez, rassurés sur un point : les taux communaux d'imposition n'augmenteront pas. C'est un engagement, et nous prendrons position pour qu'il en soit de même à l'agglomération.

Il me reste à vous souhaiter d'excellentes vacances où qu'elles se déroulent, en vous précisant qu'à la rentrée le chantier des logements sociaux d'ADVIVO aura repris et que les fuites de la toiture du bâtiment des sports auront définitivement disparu, les travaux ayant lieu cet été sans entraver la production d'énergie solaire.

A très bientôt, Bien sincèrement Thierry QUINTARD

INFORMATION
MUNICIPALE

NOUVEAU

RECEVEZ L'INFORMATION MUNICIPALE

PAR INTERNET



Vous souhaitez être régulièrement informés de l'actualité municipale, connaître en direct les différents événements, les activités des associations, recevoir les publications communales, il suffit de vous inscrire via internet sur le site de la commune



Recevez l'information municipale

<http://mairie-jardin.fr/>

JARDIN en mouvement

TRAVAUX approuvés par l'équipe municipale

Côté voirie

Pose de rochers de sécurisation place du platane
Signalisation de sécurité chaussée Bérardier 10000€
Trottoirs garenne + avaloirs eaux pluviales
Barrière sécurité montée de la Piconnière
RD 167A avenue du Dauphiné marquage au sol 3000€

Côté Bâtiments

Réfection toiture Bibliothèque 23000€
Etanchéité terrasse école 12000€
Eclairage et peinture couloir école primaire 14900€
Réparation toiture local stade des Liesses 9200€
Stores école + divers matériels 2700€
Réfection toiture salon de coiffure 12000€
Réfection toiture porche église et renforcement des panneaux salle Jean Monnet: travaux réalisés par l'équipe technique municipale

INTERNET : le très haut débit arrive!

Les travaux d'amélioration de l'accès à internet viennent de s'achever. Une fibre optique a remplacé le câble existant. Cette opération a été réalisée par Orange. 200 foyers (quartier Mairie, écoles) peuvent maintenant disposer d'un accès « haut débit » voire, pour certains du « très haut débit ». Pour savoir si vous pouvez bénéficier de ces nouvelles possibilités, il vous suffit de contacter votre opérateur internet.



Gendarmerie

Projet de Gendarmerie: JARDIN candidate

La décision de réorganisation du découpage d'intervention des gendarmeries est confirmée et avec elle, l'éventualité du déplacement du casernement actuellement situé au sud de Vienne se précise.. Les nouveaux locaux pourraient être implantés dans l'est viennois, le lieu n'étant pas encore arrêté. Une motion a été votée à l'unanimité par le conseil municipal de notre commune afin que Jardin fasse partie des sites potentiels. L'instruction de ce type de projet est longue et la nouvelle construction pourrait voir le jour dans 3 ans à minima.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRE: dans la concertation

Après de nombreux échanges avec les enseignants, les parents d'élèves et les intervenants, les contours de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires sont fixés et elle sera opérationnelle dès la rentrée de septembre

Les horaires d'école seront donc les suivants : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 à 11h45 / 13h30 à 15h30- mercredi: 8h30-11h30 et les temps d'activités périscolaire (appelés TAP) auront lieu tous les jours de 15 h 30 à 16 h 30.

Différentes activités seront proposées aux enfants: dessin, poterie, danse, cirque, sport, tennis, espagnol, nature, musique, jeux de société, travaux manuels.

Ces activités seront encadrées soit par des intervenants extérieurs soit par le personnel communal scolaire.

La mise en place de cette réforme génère cependant une charge budgétaire nouvelle pour la commune de 35 000 €. Une participation de 6 € par mois par enfant est demandée aux parents.

CCAS , à votre écoute

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un moteur dans l'instruction des démarches :

- d'aides sociales légales communes à tous les CCAS : A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie) C.M.U. (Couverture Maladie Universelle) R.S.A. (Revenu de Solidarité Active)...

- d'aides sociales facultatives : Repas annuel offert aux personnes de plus de 65 ans, colis de compensation pour les personnes de plus de 70 ans absentes à ce repas, téléalarme, portage de repas à domicile, réponses aux besoins des plus démunis par des aides ponctuelles (prêts remboursables ou non, microcrédit...) Le bénéfice d'un tel dispositif doit être limité dans le temps, l'objectif étant le rétablissement d'un équilibre financier et non pas d'installer les bénéficiaires dans leur situation.

Les membres du CCAS assurent un accueil en toute discrétion et confidentialité pour écouter, informer, orienter le public confronté à des difficultés de tous ordres sur rendez-vous pris en mairie (04.74.31.89.31)

Président de droit :Thierry QUINTARD, **Vice-présidente** : Evelyne ZIBOURA,

Membres : Christine BEAUBOUCHEZ, Valérie DIAS, Marie-France ELSSENHORN, Michèle ROUX(UDAF) Charlotte GARIN (centre social de Malissol) Jean-Pierre HUGUET (AFMTELETHON) Bruno CARTIER (UTRP), Janine AS-KONTCHENSKY, Monique ARNOUX, Christel MONNIN, Pierre LANGLOIS ; Agnès GUADAGNA, Claire SATIER, Gilles AUDOUARD, Sylvie DURANTON

JARDIN en mouvement

Nouveau cabinet infirmier

Bienvenue à Mylène Liponne, infirmière diplômée d'état, qui a créé depuis le 1er juillet 2014 sur notre commune son premier cabinet indépendant.

Vous pouvez joindre Mylène Liponne au 06 76 78 49 20 ou par courriel

à myleneliponne@live.fr



Projet de Mutuelle Municipale à l'étude!

Conformément aux engagements électoraux, le projet de mutuelle municipale est à l'étude.

Le principe sera de proposer à tous les habitants et salariés de la commune qui le souhaiteraient une complémentaire santé permettant à chacun de faire des économies propres à un contrat de groupe

Un questionnaire vous sera adressé lors du prochain bulletin d'Information Municipale dans le but de vous connaître et de connaître vos attentes.

En parallèle, un questionnaire de même type sera accessible sur le site internet de la commune.

Vous pourrez ainsi choisir de répondre par l'un ou l'autre de ces supports

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S

Centre aéré musical

Depuis 1984, la Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoises organise chaque année dans le secteur de Vienne un centre de loisirs musical agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports pour les jeunes musiciens de 5 à 16 ans encadrés par des animateurs brevetés. **Le Centre de Loisirs Musical fonctionnera cette année du 8 au 26 juillet 2014 à l'école élémentaire de JARDIN** renseignements au 06 04 03 16 88

Informations diverses

Ambrosie à feuille d'armoïse : la lutte se poursuit !

Depuis plusieurs années une lutte contre l'ambrosie à feuilles d'armoïse s'est mise en place afin de limiter la progression et la pollinisation de cette plante

Ce que rappellent les arrêtés préfectoraux pris en Isère et dans le Rhône c'est que chacun peut et doit agir sur les terrains dont il a la jouissance.

Pour vous accompagner et suivre les actions mises en place pour cette lutte, chaque commune de l'agglomération viennoise a développé un réseau de référents.

Dans notre commune il s'agit de André Bracchi, conseiller municipal.

Aidé de l'expertise de ViennAgglo il pourra vous conseiller sur les solutions les plus adaptées à votre situation (terrain en construction, jardin en cours d'aménagement, terrain délaissé ...).

Une plateforme interactive pour signaler l'ambrosie

Dès cet été, un nouvel outil va être disponible pour aider au signalement de l'ambrosie.

Rendez-vous sur l'adresse <http://www.signalement-ambrosie.fr/>

PERMIS DE CONSTRUIRE ATTENTION !

Il revient aux particuliers de réaliser une construction conforme aux plans et dispositions du Permis de Construire obtenu. Dans le cas contraire le chantier peut être arrêté par l'autorité municipale en liaison avec le Préfet, comme cela vient de se passer récemment à Jardin, un permis modificatif exigé et les taxes afférentes corrigées en conséquence.

De même, dans la réalisation des abords, soyez vigilants à respecter les limites de propriété, à ne pas édifier de mur de séparation trop élevé, à ne pas remblayer votre terrain au-delà de la limite légale.

LA CANICULE ET NOUS Comprendre et agir...

La canicule se définit comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs. La définition de la canicule repose sur deux paramètres : la chaleur et la durée.

Les communes ont mis en place un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui en font la demande.

La solidarité est primordiale en cas de fortes chaleurs

Si vous êtes ou si vous avez connaissance/ d'une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre CCAS.

Aujourd'hui la municipalité reste attentive à toute situation climatique exceptionnelle qui serait signalée par la Préfecture et ses éventuelles conséquences sur les personnes les plus exposées

Ça se passe à JARDIN

FETE DES ECOLES

Journée de fête pour le sou des écoles le 28 juin dernier où parents, élèves et enseignants ont clos l'année scolaire par le traditionnel spectacle de fin d'année suivi de la kermesse de l'association. Moments riches en émotions où les enfants ont présenté leurs créations de chants, danses et percussions pour le plus grand plaisir des très nombreux spectateurs qui avaient rempli la salle Jean Monnet en ce samedi matin. Emotion également à l'occasion des remerciements formulés par le président du sou des écoles et la remise de cadeau à Isabelle Annicchiarico, enseignante maternelle, qui quitte notre école. Puis, malgré un vent soutenu, la kermesse de l'après-midi a été très animée, pour la satisfaction des enfants, visiteurs et organisateurs.



BIBLIOTHEQUE

Les horaires d'ouverture sont modifiés du 8 au 31 juillet: Mercredi : 10h30-12h00 Jeudi : 16h30-19h00 et la bibliothèque sera fermée du 31 juillet au 1er septembre.

35 nouveautés sont arrivées ce mois, des romans, documentaires/biographies/témoignages, bandes dessinées. Parmi eux, Guylaine Camozzo, responsable de la bibliothèque et toute son équipe de bénévoles vous recommandent « La grande vie » de Christian Bobin, et « Une terre d'ombre » de Ron Rash.

Rappelons que la cotisation annuelle est gratuite pour les moins de 18 ans, seulement 10€ pour un adulte et 12€ pour un couple. Vous avez ainsi accès à 4000 ouvrages sur site et possibilité d'emprunter dans les 7 bibliothèques du réseau et la médiathèque de Vienne.

Contact 04 74 85 66 10 ou bibliotheque@mairiejardin38.fr



Les rendez-vous de l'été

CINE ÉTÉ

24 juillet 21h30 Cour de l'école
(repli salle Jean Monnet)

Tournois de boules

- 30 Août 13h30 au stade des liesses: Challenge PERRET de la boule sportive jardinoise inscriptions au 04 74 85 80 33
- ◆ 3 septembre Tournoi de la FNACA



19 et 20 JUILLET 2014

11^{ème} FESTIVAL DES VIEILLES MECANIKES

Véhicules anciens
Stade de JARDIN
Bourse d'échanges - Expositions - Animations.
Restauration sur place.
Entrée visiteurs 2 €



Renseignements 06 83 04 16 94
www.retro mecaniquejardin.e-monsite.com

Club Rétro Mécanique
38200 JARDIN

Information municipale : <http://mairie-jardin.fr/>

